

# Programme de la journée

## De 13 heures à 15 heures

**P**résentation des débats et des différents ateliers par le collectif « Agir pour l'éducation » avec la participation de Madame Hélène FRANCO, Secrétaire générale du Syndicat de la Magistrature, Jacques LADSOUS, Vice-président des CEMEA et ancien Vice-président du CSTS.

## De 15 heures à 17 heures

**R**éunion des trois ateliers.

## De 17 heures à 18 heures

**S**ynthèse des débats des différents ateliers et conclusion de la journée.  
Comment agir ou réagir ? Sur quoi doit-on être vigilant ? Comment redonner du sens ensemble à certains mots ?

Durant cette journée il sera prévu un espace cafétéria avec les éléments nécessaires pour une bonne élaboration collective (café, thé, etc.).

# JOURNEE AGIR POUR L'ÉDUCATION et POUR LA JEUNESSE en Seine et Marne

**“ Celui qui ouvre une porte d'école, ferme celle d'une prison ”  
Victor HUGO**

**D**epuis plusieurs années, notre pays connaît un renforcement des dispositifs de contrôle social et d'enfermement touchant l'ensemble de la population au détriment des politiques de prévention et des mesures alternatives de réinsertion. Notre département n'est évidemment pas épargné par cette nouvelle orientation centrée sur un impératif de sécurité mais qui met en cause les fondements mêmes de l'intervention sociale basée sur la croyance dans les capacités des personnes et en particulier des jeunes d'évoluer vers une plus grande autonomie et une meilleure socialisation.

**L**es membres du collectif « Agir Pour l'Education » regroupant des élus, des professionnels de l'éducatif et de l'action sociale appellent l'ensemble des personnels et des acteurs de l'éducation de Seine et Marne à venir débattre pour agir sur ces questions le :

**Samedi 15 Décembre 2007  
de 13 heures à 18 heures  
à la Bourse du travail de NOISIEL  
2 rue Simone de Beauvoir  
(derrière le marché couvert)  
RER de NOISIEL**

*Nous remercions tous les intervenants présents à titre bénévole.*

# Présentation des 3 ateliers

## Atelier 1 : Education/Répression : quelles réponses à la délinquance ?

**Intervenants** : un historien spécialiste de la justice des mineurs, Hélène FRANCO, Membre du Syndicat de la Magistrature

**Animateur** : un Educateur de la PJJ.

Le vote de la loi de «Prévention de la délinquance vient couronner plus de dix années de législation sécuritaire. Concernant la Seine et Marne, des projets en découlent et se mettent en place en prenant des formes variées :

- » Un Centre Educatif fermé à COMBS la VILLE
- » Un Etablissement Pénitentiaire pour Mineurs à CHAUCONIN-NEUFMONTIERS

Alors que le département compte la plus forte proportion de jeunes de moins de vingt ans de la région Ile de France, cette politique donne-t-elle des réponses aux besoins de la jeunesse ?

## Atelier 2 : La démocratie a-t-elle besoin d'éducation ?

**Intervenants** : Monique DELESSARD Maire de Pontault Combault et Vice-présidente du Conseil général, Jean-Paul GARCIA, Maire de Gretz Armainvilliers, Conseiller général, Laurence PICARD, Maire-adjointe de Coulommiers, Conseillère générale, Maud TALLET Maire de Champs sur Marne et Conseillère générale

**Animateur** : Jean-Pierre BONTOUX, Vice-président du Conseil général

Les élus locaux ont des rôles de police élargis. Ils sont employeurs de professionnels de l'action sociale.

Comment concilier le secret professionnel, qui permet l'instauration d'une relation de confiance avec le public, avec ces nouvelles missions ?

## Atelier 3 : Les travailleurs sociaux sont-ils des garants de l'ordre social ou des formateurs de l'esprit critique ?

**Intervenants** : Jacques LADSOUS et Brigitte CERF du R.E.S.F

**Animateur** : un membre du collectif « Agir pour l'éducation »

Le management technique tend à remplacer le militantisme associatif, argumenté par une volonté d'améliorer l'efficacité des services rendus. Certaines lois protectrices des personnes et des familles sont en opposition avec les nouvelles lois centrées notamment sur le contrôle social.

L'action sociale a-t-elle pour finalité que chacun puisse devenir acteur de sa vie et trouve, ou retrouve, une capacité d'agir, de prendre en main son destin au lieu de le subir, de pouvoir faire des choix en visant un «mieux être social» ou assurer une régulation sociale conforme à l'intérêt général et à la norme en vigueur ?

Quelles valeurs fondamentales sont en jeu dans nos interventions ?

**Venez avec vos questionnements,  
vos témoignages, vos réflexions.**